

# INAM-Togo, ce bel exemple bientôt dupliqué en Guinée à travers l'INAMO



Une délégation de l'Institut national d'assurance maladie obligatoire (INAMO) de la Guinée a achevé mardi une mission d'une dizaine de jours auprès de l'Institut national d'assurance maladie du Togo (INAM-Togo). Conduite par Thierno Mamadou Diallo, la délégation est venue s'inspirer de l'exemple de l'INAM-Togo, en raison de sa réussite et des progrès réalisés. A l'issue de la mission, le Directeur général adjoint de l'INAMO a indiqué que l'INAM-Guinée va améliorer l'exemple du Togo afin de l'adapter aux réalités guinéennes.

L'assurance maladie obligatoire est un facteur de la protection sociale, gage de paix, de la sécurité et du progrès en faveur de la population. La Guinée vient de s'inscrire dans cette logique avec la création de l'INAMO, qui aura la charge de la couverture maladie des agents de l'Etat, dans un premier temps avant la couverture universelle de tous les guinéens.

Pour mener à bien cette mission, l'institution guinéenne en charge de la couverture maladie des agents de l'Etat compte bien s'inspirer des réussites africaines dans le domaine. C'est dans cette logique qu'une délégation a été dépêchée au Togo. Selon les explications fournies par la délégation guinéenne, la Direction générale de l'INAMO a choisi de

s'inspirer de l'exemple de l'INAM-Togo, en raison de sa réussite et des progrès réalisés.

*« Nous avons des informations sur les avancées et le progrès que l'INAM a produits en matière de protection sociale. C'est la raison pour laquelle nous avons choisi de venir la visiter pour nous imprégner de la réalité de ses prestations dans le pays », a expliqué Thierno Mamadou Diallo, Directeur général adjoint de l'INAMO-Guinée.*

Le Chef de la délégation de l'INAMO-Guinée a salué l'organisation et le fonctionnement de l'INAM-Togo. Il salue la mobilisation des différents départements et des responsables pour satisfaire les assurés. Toutes choses qui font dire à M. Diallo qu'au Togo il y a du progrès dans l'assurance maladie »

*« Nous pensons que si la collaboration évolue, l'exemple va être suivi chez nous. Nous n'allons pas copier entièrement mais nous allons adopter ce qui est bon à notre assurance maladie obligatoire. Cela sera rentable pour nous et pour notre population. Nous sommes si satisfaits et ce que nous apportons en Guinée sera très bien apprécié», a affirmé M. Diallo précisant que les objectifs de la mission menée au Togo ont été atteints.*

{loadmoduleid 210}

La mission guinéenne est la 2<sup>e</sup> que reçoit l'INAM après celle du Cameroun en septembre 2018. Et pour ses instances dirigeantes, la structure a été positionnée comme un acteur majeur dans la délivrance des soins d'assurance maladie, la gestion des risques maladies et contribution à la politique d'expansion de l'assurance maladie au Togo.

*« Nous avons eu à rencontrer des difficultés, des succès et nos frères d'autres pays africains qui se lancent dans le*

*chemin viennent vers nous pour essayer de construire sur notre modèle et de l'améliorer. C'est une démarche qui va dans l'intérêt de nos institutions et de nos pays. Une démarche souhaitable dans le cadre de la coopération sud-sud. Je pense qu'ils partent ainsi sur de bonnes bases dans la construction de leur histoire d'assurance maladie », a déclaré Dissaliba Winga, le Chef du département affiliation et recouvrement de l'INAM.*

Outre Thierno Mamadou Diallo, Directeur général adjoint de l'INAMO, la délégation guinéenne comprenait Maeka Seck, membre du conseil d'administration, Dr Baforé Bayo, conseiller technique de l'INAMO-Guinée et Ibrahima Tounkara, le Chef de département affaires juridiques et contentieux de l'INAMO-Guinée.

Pour rappel, l'INAM-Togo a été créé en février 2011 et a démarré ses prestations en mars 2012. L'institut est dirigé par Myriam Dossou-d'Almeida.